



PREMIER MINISTRE

COMMISSION NATIONALE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

-

**PREMIERE SESSION PLENIERE
DE L'ANNEE 2019
MARDI 2 JUILLET 2019
10 heures
Cité des Sciences et de l'Industrie**

COMPTE RENDU

**établi par le Rapporteur
en application du décret n° 2014-1403 du 25 novembre 2014
(article R. 1115-14 du code général des collectivités territoriales)**

CE RECUEIL COMPREND :

- Le **compte rendu analytique des débats**, comportant, outre les résumés des interventions des membres ou personnalités invitées à prendre la parole, le texte intégral du **discours de Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, président la CNCD,
- Des **pièces annexes** pour l'information de la CNCD.

N.B. Les propos attribués à chacun des intervenants constituent un résumé de leur prise de parole et, sauf citation explicite, ne sont pas la reprise verbatim de leurs déclarations.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

-

➤ Discours introductif de M. Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'Etat.

RESUME

Le Ministre, après avoir dit son plaisir d'être systématiquement convié à la CNCD, note que, comme il existe une diplomatie parlementaire, il y a une diplomatie territoriale. Il remercie François REBSAMEN pour la tâche accomplie depuis 3 ans comme vice-président de la Commission, sous le signe de la modernisation, du progrès et de la solidarité. Sous son mandat sont sortis en particulier le Livre Blanc et la feuille de route Sahel et il a assumé en toutes circonstances la cause de l'action extérieure des collectivités territoriales. André VIOLA qui va lui succéder aura à faire vivre cette flamme, sachant son engagement pour les enjeux climatiques et ce qu'il fait comme président du Conseil départemental de l'Aude.

Il salue les nouveaux membres et la « cohorte de militants » que constitue la CNCD, source d'inspiration pour lui aussi bien dans le domaine des ODD, du numérique et bien d'autres. Il existe encore des latitudes législatives, dans la ligne de la loi Thiollière et de la loi d'orientation de 2014, et cette bonne boîte à outils peut encore se perfectionner à l'occasion de la LOPDSI. Il évoque la question des « 1,2% » en termes de programmation budgétaire et affirme le soutien de M. LE DRIAN à la position exprimée par les élus et par la CNCD.

Il s'agit aussi de poursuivre la mise en œuvre des conclusions du CICID, qui devraient aboutir au doublement de la part de l'APD transitant par les collectivités territoriales. Il convient d'être « au rendez-vous du résultat ». Il en est de même pour le Sahel, « on réussit ensemble ou on échoue ensemble, et l'échec n'est pas une option ». Il évoque la mission confiée au député Vincent LEDOUX, la question de l'expertise territoriale, le Sommet Afrique-France de 2020, la reconstruction de l'Irak et conclut en félicitant Cités Unies France pour ces 10èmes rencontres et aussi France Volontaires, également pour son 10^{ème} anniversaire.

Discours de M. Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (texte intégral)

Monsieur le vice-président sortant, cher François Rebsamen,
Monsieur le vice-président entrant, cher André Viola,
Monsieur le député (Vincent Ledoux),

Monsieur le ministre (Godfrain)

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales,

Mesdames et messieurs les représentants de l'Etat,

Mesdames et messieurs les représentants du monde associatif (AIMF et AIRF)

Mesdames et messieurs, chers amis,

Je suis très heureux d'être parmi vous ce matin et tenais, une nouvelle fois, à participer à cette CNCD comme à presque toutes celles qui l'ont précédée depuis ma prise de fonctions.

Je suis de près l'action des collectivités territoriales, qui pratiquent une forme d'action publique à laquelle je suis très attaché, et je souhaite soutenir dans toute la mesure du possible, aux fonctions que j'occupe, **leur engagement à l'international qui est parfaitement en phase avec les enjeux du monde tel qu'il est.**

(Monsieur le Ministre) Cher **François Rebsamen**, après trois ans de mandat, vous quittez la vice-présidence de cette Commission après l'avoir éclairée de votre expérience d'ancien ministre mais surtout, de maire d'une grande ville et président d'une métropole situées au cœur de notre pays et néanmoins attachées à une coopération combinant modernisme, progrès, et solidarité. C'est sous votre mandat qu'a notamment été adopté et mis en œuvre le **Livre Blanc « Diplomatie et territoires »**, qu'ont été lancés les travaux du **groupe de travail sur le numérique**, qu'a été élaborée la « **feuille de route Sahel** ». Ce sont des orientations importantes et que je tiens à saluer.

Cher **André Viola**, vous assumerez désormais la vice-présidence de cette commission. Présidant aux destinées du département de l'Aude, vous êtes très conscient –malheureusement compte tenu des événements de l'an dernier[inondations dramatiques d'octobre 2018] - des enjeux climatiques et de développement durable, et vous êtes particulièrement tourné vers le monde méditerranéen avec vos coopérations au Liban et en Tunisie.

Je tiens à saluer les nouveaux membres de la CNCD : Mme Forough SALAMI-DADKHAH, vice-présidente de la région Bretagne et Mme Christine

GUERRIAU, Conseillère régionale des Pays de Loire, toutes deux désignées par l'association Régions de France ; ainsi que les 3 personnalités qualifiées : Mme Sladana ZIVKOVIC, maire adjoint de Dijon, M. Pierre-Marie GRONDIN, directeur général de pS-Eau., qui ont été nommés par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ; et Mme Agnès Rampal, conseillère régionale PACA, élue de la Métropole de Nice et Présidente de l'AVITEM, qui a été nommée par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Mme Jacqueline Gourault. Mesdames, Monsieur, je vous félicite et vous remercie de l'engagement que chacun d'entre vous a manifesté déjà de longue date et qui vous a valu ces nominations.

* * *

La CNCD a démontré depuis sa création qu'elle est source d'inspiration et d'action ; elle a posé les bonnes questions, fourni des réponses, permis aux **outils d'évoluer en fonction des nouvelles priorités** thématiques (numérique, économie, climat, ODD...) et géographiques (concentration sur des objectifs tels que le Sahel, la ville durable en Afrique).

L'action extérieure des collectivités territoriales connaît depuis quelques années des **transformations importantes** : réorientation des actions menées par les régions vers l'attractivité économique et touristique, sujets dont elles se sont saisies à bras-le-corps depuis la loi NOTRe ; montée en puissance, dans les déclarations de l'aide publique au développement, de la part de l'aide aux réfugiés ; une tendance qui se confirme à l'issue du récolement des chiffres pour 2018 qui vient de s'achever ; nombre toujours aussi restreint des collectivités désireuses de s'engager à l'international.

Et pourtant, les possibilités sont vastes : jamais les latitudes offertes par la loi n'ont été aussi larges, l'internationalisation des territoires est reconnue comme facteur de développement humain, social, économique, l'Etat considère à bon droit l'action des collectivités comme partie prenante de son action diplomatique, complémentaire de ses propres actions et coopérations.

Je sais que vous allez soulever la question des **financements**. Je connais votre proposition, exprimée dans l'avis adopté par votre Commission le 13 décembre dernier, réitérée par une lettre des présidents de vos six associations faïtières au Président de la République le 12 avril dernier, et tout dernièrement lors de l'assemblée générale de Cités Unies France le 28 mai à Dijon. Vous demandez **que les subventions apportées l'Etat, l'UE ou des bailleurs de fonds internationaux, soient sorties de l'assiette de calcul des dépenses de fonctionnement** de vos collectivités, dont l'augmentation est limitée à 1,2 % par an.

Les discussions sur le projet de loi vont se poursuivre et il sera présenté au Conseil du développement mi-juillet. Cette instance se réunira pour la première fois autour du Président de la République pour les ultimes arbitrages.

Le MEAE est sensible à vos préoccupations qui rejoignent son propre objectif de pouvoir effectivement mettre en œuvre les instructions du Président de la République de porter l'APD française à 0,55% du RNB d'ici 2022, et le Premier ministre a rappelé cet objectif dans son discours de politique générale le 12 juin dernier devant le Parlement, et, pour cela, conformément aux conclusions du CICID du 8 février 2018, de doubler dans la même période la part de subventions transitant par les collectivités territoriales.

Nous continuerons, avec Jean-Yves Le Drian de faire valoir cette position.

Quoi qu'il en soit, **le caractère limité des financements disponibles n'est certainement pas l'unique raison** qui entrave l'action extérieure des collectivités territoriales. On peut aussi citer une insuffisante prise de conscience, ou appropriation politique, des interdépendances de notre monde, mais aussi des opportunités que présente l'ouverture à l'autre, de la valeur que représente la solidarité... et des facteurs plus terre à terre comme les insuffisances de communication, de valorisation, ou encore les problèmes concrets de disponibilité en temps...

Nous devons donc poursuivre nos efforts pour poser les bons diagnostics et surtout trouver les bonnes réponses. Le **député Ledoux nous y aidera. En effet**, le Premier Ministre vous a confié une mission d'analyse et de proposition permettant de mieux associer les acteurs territoriaux à la priorité africaine de la France et en particulier aux grands rendez-vous franco-africains que sont la saison Afrique 2020, le prochain Sommet Afrique-France en 2020 et notre contribution au développement des cinq pays du Sahel visés par l'Alliance Sahel. Merci Monsieur le député, cher Vincent, d'être parmi nous aujourd'hui.

Les thématiques de cette réunion de la CNCND sont à l'unisson de ces préoccupations :

La secrétaire générale de votre Commission, **Mme Moro** qui en même temps dirige la DAECT, vous fera rapport des **activités menées durant ce premier semestre 2019**. Elle évoquera notamment - je mentionne ce point car je le considère important - **la question de la mobilisation de l'expertise territoriale** : il est nécessaire de faire sauter les verrous pour être en mesure de répondre à une demande internationale croissante. C'est un enjeu d'influence pour notre pays, et c'est bien sûr en enjeu pour les collectivités territoriales, la reconnaissance de leur savoir-faire et de leurs pratiques de gouvernance locale.

Nous allons parler du **Sahel**, et de la mise en œuvre de la « feuille de route » élaborée en novembre 2018 et adoptée lors de la CNCND de décembre dernier.

Je veux saluer **Benoît Pilet** qui assure la présidence du groupe-projet Sahel à Cités Unies France et qui nous exposera le travail accompli depuis ces quelques mois. Je salue également **Bruno Belin**, président du conseil départemental de la Vienne, qui accueillera les importantes Assises de la coopération franco-sahélienne en octobre prochain. Le travail en cours, comme les futures Assises, sont un **laboratoire de transformation des méthodes et du mode d'action**, avec pour mot d'ordre une approche plus partenariale, et la mutualisation des projets pour une mise à l'échelle. L'enjeu est, également, de **faire jouer un plus grand rôle aux coopérations décentralisées dans l'ensemble de la**

coopération, et que ce rôle soit reconnu par les autres acteurs, d'où le dialogue engagé avec l'Alliance Sahel, sujet qui sera au cœur de la ministérielle développement du 4 juillet, juste avant une réunion conjointe avec les ministres de l'éducation du G7 le 5 juillet.

Enfin, ce que nous pourrons réaliser avec le Sahel, et je pense aussi au chantier concernant la mobilisation de l'expertise territoriale, nous sera très utile pour **avancer aussi sur d'autres zones**.

Nous parlerons aussi du **Sommet Afrique-France, des 5/6 juin de l'an prochain, consacré à la Ville durable**. Sa Secrétaire générale, l'**ambassadrice Stéphanie Rivoal**, que je salue, nous présentera également la préparation de ce sommet. Là encore, nous avons souhaité associer pleinement les collectivités territoriales : la réussite du Sommet, la mise en œuvre des thèmes qu'il porte ne saurait se concevoir sans vous, les collectivités françaises, ni sans vos partenaires africains. Vos contributions aux unes et aux autres doivent être préparées, développées. C'est pourquoi je me suis rendu, à la tête de la délégation officielle française, à Marrakech pour le lancement du sommet de CGLU-Afrique, « Africités », en novembre dernier. C'est pourquoi aussi le MEAE s'est engagé dans le Partenariat français pour la Ville et les Territoires, le PFVT, co-présidé par le Directeur général adjoint de la Mondialisation et le député **Hubert Julien-Lafférière** ; c'est pourquoi enfin, la DAECT a lancé un appel à projets dédié à « la ville durable africaine » qui, après avoir permis de soutenir dix nouveaux projets sur ce thème, restera ouvert jusqu'au 30 octobre pour faire place à de nouvelles initiatives, qu'on se le dise !

Nous sortirons du cadre africain pour évoquer **le Moyen-Orient**, où nous nous efforçons inlassablement de contribuer à la paix et à la stabilisation. Dans les régions récemment sorties de la guerre en Irak, les besoins sont énormes et la France est attendue. L'association Régions de France a fait part de son intérêt à participer au programme de reconstruction de l'Irak. **MM Chartier et Blanc**,

respectivement premier VP des régions Ile de-France et Auvergne-Rhône-Alpes nous présenteront le sens de leur démarche et les actions envisagées.

* * *

Cher amis,

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un environnement inhabituel, avec la Géode derrière cette baie vitrée, métaphore du globe terrestre qui nous offre les meilleurs auspices pour ouvrir une réunion consacrée à l'action extérieure des collectivités territoriales.

Nous sommes ici parce que Cités Unies France, présidée par **Roland RIES** que je salue, a choisi la Cité des Sciences et de l'Industrie pour organiser cette année ses **Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales**, à l'occasion de leur 10^{ème} édition. L'adossement de la CNCD aux Rencontres, que nous avons voulu maintenir, n'est pas fortuit, il est l'illustration du rôle que nous entendons voir jouer à Cités Unies France pour rassembler sur une base la plus large possible, les collectivités territoriales de tous niveaux et leurs partenaires français et étrangers. Le programme que vous proposez est à l'unisson de cette CNCD, avec en particulier une place significative accordée à la préparation du Sommet Afrique-France 2020. Les inscriptions qui ont dépassé le millier sont un bon augure de votre succès que je souhaite plein et entier.

Très bons travaux et merci à tous de votre attention ! /.

(applaudissements)

-
-
- **M. François REBSAMEN fait adopter le Compte rendu de la précédente séance plénière** (13 décembre 2018) **et dresse un bilan des trois années de sa vice-présidence**, venant après celles de M. Jean-Paul BACHY, proposé par les régions, et avant celle de M. André VIOLA, proposé par l'Assemblée des départements de France (ADF). Il remercie le Gouvernement pour sa confiance, notre pays se grandissant toujours par le dialogue, et associe à ces remerciements M. Bertrand FORT, délégué quand il a pris ses fonctions, Mme Christine MORO et leurs équipes, évoquant aussi M.

Pierre POUGNAUD, le rapporteur général, et M. Patrick AUDEBERT, secrétaire général adjoint de la CNCD, qui va partir à la retraite. La DAECT est sans doute la meilleure administration de la sorte, reconnue à ce titre dans le concert des nations. Il salue les associations, CUF, l'AFCCRE et également les partenaires que sont l'AFD, Business France, Expertise France, l'Institut français, Campus France, les autres opérateurs, France Volontaires, le CNFPT, l'AIMF et l'AIRF, ainsi que les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) qui montent en puissance. Il forme le vœu que la règle de plafonnement à hauteur de 1,2 % ne s'applique pas aux dépenses d'AECT des collectivités et conclut sur la complémentarité de l'Etat et des collectivités territoriales dans ce domaine de coopération.

- **M. André VIOLA** remercie M. François REBSAMEN, se réjouit de l'accord, validé par le Gouvernement, permettant l'alternance des trois niveaux de collectivités à ce poste et de l'honneur qui lui est fait. Sur les trois ans qui viennent, il annonce ses objectifs :
- l'enjeu majeur que constituent les ODD et leur « localisation », pour lesquels il est temps de passer du discours à la pratique,
 - la concentration sur la zone Afrique-Méditerranée, comme en témoigne abondamment l'ordre du jour de cette matinée,
 - la promotion de la coopération auprès des plus jeunes, par l'éducation au développement, afin d'élargir encore le cercle,
 - la nécessité d'une volonté du Gouvernement de ne pas décourager l'effort des collectivités par des plafonnements du type des « 1,2 % » (loi de programmation budgétaire de 2018) qui pourraient dissuader des initiatives au moment même où elles sont le plus souhaitées dans les prises de position des plus hautes autorités de l'Etat.

*

❖ QUESTIONS RELATIVES AU SAHEL

- **M. Benoît PILET**, président du **Groupe Sahel** de CUF, fait un point d'étape détaillé de cette action prioritaire, évoquant les Assises des 10 et 11 octobre et ce qui a été fait pour les préparer (rencontre de Bamako en mai et prochaine réunion en Mauritanie, avec le secrétariat du G 5 Sahel). Rappelant le rôle des collectivités territoriales dans la résolution des conflits, il note qu'il y a encore à faire pour que leur vraie place soit reconnue.

Il faut plus de lisibilité des actions pour les populations bénéficiaires et un besoin de co-construction, de coordination, les ONG agissant dans l'urgence et les collectivités dans la durée. Ces dernières ont à leur actif des « milliers d'années » de coopération cumulées et cela doit être pris en compte, avec des solutions qui permettent un passage à l'échelle supérieure sur la base des expériences acquises. Les populations souhaitent *qu'on ne pense plus à leur place*. Il convient de travailler sur les services de base, sur des démarches transversales, par exemple sous forme du consortium, associant d'autres partenaires européens comme la GIZ et poursuivre la collaboration avec notre armée sur place dans le climat de confiance qui s'est instauré.

- **M. Roland RIES**, président de CUF, salue le travail de M. Benoît PILET et celui de Mme Valérie DUMONTET sur les ODD, fait un bilan de l'action des dix dernières années et met l'accent sur la responsabilité spéciale et directe des collectivités territoriales à propos de l'ODD n° 17. Un **débat** suit auquel participe notamment **Mme Isabelle YAPO** (AMF), à laquelle le Ministre répond en précisant le rôle du dispositif sécuritaire alors que la

menace descend vers la mer. **M. Bruno CHIAVERINI** intervient à la fois au titre *de l'Association internationale des Régions francophones, AIRF*, dont il souligne le rôle actif dans la bande sahélienne, malgré une « certaine désaffection » des régions françaises vis-à-vis de ce mode d'intervention, ce qu'il ne manque pas de regretter, et souligne ce qui est fait spécialement en termes de formation et de renforcement des capacités.

- Venant à la question des « *Chrétiens d'Orient et autres minorités ethniques et religieuses* » au **Moyen-Orient**, et s'appuyant sur les orientations exprimées par le président Hervé MORIN, il évoque l'aide aux populations déplacées, les chantiers de reconstruction lancés conformément aux décisions du *Forum de Bagdad*, la réhabilitation des établissements d'enseignement et le renforcement des collectivités locales, avec un accent mis sur les droits humains, en particulier avec le partenariat Lyon-Mossoul et dans la région de Ninive où des coopérations effectives se sont déjà nouées. **M. Roland RIES** confirme l'engagement de CUF grâce au *Fonds Solidarité Résilience* en faveur de l'Irak.

LE MINISTRE déclare qu'un **groupe de pilotage** sera constitué sur ces questions, auquel seront associées les collectivités territoriales.

*

❖ **MISSION DU DEPUTE VINCENT LEDOUX**

- **Le député Vincent LEDOUX** est invité à faire le point sur la **mission** qui lui a été confiée. Il ne s'agit pas de refaire les rapports précédents (en particulier le rapport Berville) mais de remédier aux vides et de permettre aux 85 % de collectivités qui ne sont pas encore engagées dans la coopération internationale de le faire, et cela avec des moyens accrus.
La première étape consiste à se mettre à l'écoute des collectivités elles-mêmes, de constituer des plateformes et de trouver le bon niveau de pilotage. Le *leitmotiv* doit être les parrainages, le compagnonnage, éventuellement dans des régions expérimentales. Il faut, puisque c'est la priorité qui lui a été assignée, « *entendre le chant de l'Afrique future* », et conclut en estimant que cette stratégie réussira avec la mise en commun des moyens.
- **Mme Agnès RAMPAL**, *personnalité qualifiée de la CNCD*, pose la question **de la priorité méditerranéenne**, qui est le lien entre l'Afrique et l'Europe, sous la forme de la « *co-riveraineté* » et appelle à ce que cela puisse être reconnu par le Gouvernement et le législateur, à l'occasion de la LOP DSI, permettant ainsi de faciliter le montage de projets. Les 23 Etats bordant la Méditerranée ont une responsabilité commune sur des rivages où se concentrent tous les défis, démographiques, environnementaux, climatiques.
- Un **débat** suit auquel participe MM. **Jean ROATTA**, insistant sur les aspects démographiques, **Tony BENLAHOUCINE**, militant pour que soient désignés des correspondants pour la solidarité internationale complétant l'action des CDRP et des RRMA, **Rudy SALLES**, à propos du rôle de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, **Guillaume CROS**, évoquant notamment le rôle de la CRPM, et Mme **Valérie DUMONTET** qui insiste sur les questions alimentaires et le fait que **l'urbain et le rural ne doivent pas être séparés**. Dans ces sens, l'attention a été attirée sur l'intitulé du prochain sommet « France-Afrique », dans lequel devrait figurer le mot territoire et pas seulement ville.

*

❖ **SOMMET « AFRIQUE-France »**

- **L'ambassadrice Stéphanie RIVOAL** présente sa communication sur le **Sommet Afrique-France** qui se fera – et c'est une bonne nouvelle – sur le thème « **Villes ET territoires durables** » (alors que la première rédaction ne mentionnait que les *villes*). Il s'agit d'avoir une méthode, « un kit » pour embarquer toute l'Afrique dans sa diversité géographique, endiguer l'émigration rurale, permettre d'offrir à tous une vie meilleure sur place.

La rencontre se tiendra à Bordeaux, avec l'inauguration d'un « *Salon des Solutions* », le plus inclusif possible, en présence des chefs d'Etat qui viendront par le TGV, des collectivités, des entreprises, des bailleurs de fonds, sans négliger le rôle des diasporas. Les thèmes porteront sur les services essentiels, les mobilités, le tourisme, l'agriculture péri-urbaine, le logement durable et abordable, la santé, les sports, insistant sur le fait que si les jeunes ne trouvent pas de réponses à leurs attentes, ils bougent, venant encore compliquer les problèmes dans les villes et alimenter les flux migratoires. Pour un plein succès de cette manifestation, il est essentiel que les collectivités françaises fassent venir leurs partenaires africains déjà concernés par des coopérations existantes ou appartenant aux mêmes réseaux.

- **Le MINISTRE**, appelé au *G 7 citoyen*, prend congé en remerciant la CNCD pour les chantiers ouverts et réitère son soutien sur l'affaire des 1,2 %, suite à une intervention de **Mme Claudine GANTER** sur ce point, et conclut sur la notion de « **diplomatie augmentée** ».

*

❖ **RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DAECT**

- La séance se poursuit par le **Rapport d'activité de la DAECT, présenté par l'ambassadeur Christine MORO**, qui évoque la perspective d'une remise en marche du **Comité économique de la CNCD**, dont la pertinence a été reconnue, avec une phase expérimentale sur l'Afrique et notamment le Sahel.

Elle fait le point des travaux sur le **numérique**, sous la forme d'un approfondissement du rapport de M. Akim OURAL, et sur l'**expertise territoriale**, un premier document ayant été présenté à la Commission permanente du 11 juin, avant un plus large séminaire au 2^{ème} semestre (fin septembre ou début octobre).

- Il est ensuite rendu compte des **appels à projets de la DAECT**, avec 211 dossiers de cofinancement déposés, des résultats de l'**APD des collectivités territoriales** (116,3 millions d'euros, mais bien sûr en tenant compte de la part croissante des dépenses pour l'aide aux réfugiés). Elle salue le travail fait par M. Patrick AUDEBERT comme secrétaire général adjoint de la CNCD et l'arrivée de son successeur, M. Jean-Yves HAZOUME, venant du corps préfectoral.
- Le **calendrier des assises et rencontres** est présenté (voir détail en annexe) et **validé**.

*

Le vice-président André VIOLA remercie la CNCD pour le travail accompli et les membres de la CNCD pour leur participation.

*(En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour ayant été entièrement traité,
la séance est levée à 12 h15)*
